

Commune de Cottens

Informations communales

n° 2 – juin 2016

Législature 2016-2021

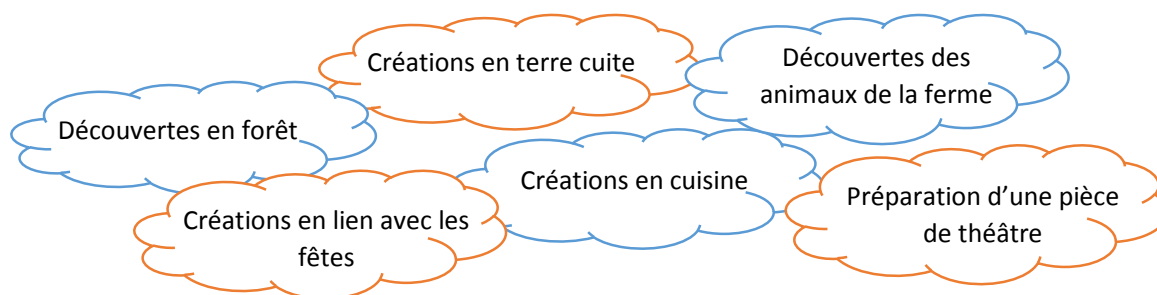




vous propose à Cottens

des ateliers "Découverte, Art et Nature" pour les enfants

- les jeudis de 16h à 18h - Ateliers "DAN" pour les enfants de la 1H à la 4H
- les mercredis de 13h30 à 16h - Ateliers "Art Bricole" pour les enfants de la 1H à la 8H



Inscription et programme détaillé sur www.arbre-en-ciel.ch

Danielle Dousse Perroud, Marie-Josée Dousse et Florence Gobet, enseignantes
Contact : danielle@arbre-en-ciel.ch

Coralie Dévaud (Gachoud)

Coiffure - Onglerie

079/170 77 48

Rte du Centre 98

1741 Cottens
(ancienne Poste)



Horaires
sur rendez-vous

MA (2x/mois, uniqu. onglerie): 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

ME, JE, VE: 8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

SA: 8h00 - 13h00



Cottens 026/477.15.13 Villargiroud 026/653.12.08
Ursy 021/909.58.58 Posieux 026/411.31.35
Neyruz 026/477.33.32 Matran 026/400.02.28

Bulle 026/912.80.20

www.boulangerie-marchonfavre.ch

Le mot du syndic

Chères Cottensoises et chers Cottensois,

Le coup d'envoi de la nouvelle législature 2016-2021 a été donné le 16 avril 2016 avec l'assermentation des nouveaux conseils communaux.

Le «mercato électoral» a été intense puisque cinq nouveaux membres (sur sept) ont fait leur entrée à l'exécutif communal. Ce profond changement nécessite une période d'adaptation bien compréhensible et il est important que les nouveaux arrivants prennent un peu de temps pour se familiariser avec les dossiers de leurs dicastères respectifs.

Si aucune dame n'était représentée dans le conseil lors de la dernière législature, cette carence a été largement réparée puisque ce n'est pas moins de trois représentantes de la gent féminine (Mesdames Marianne Clerc, Miriam Hess Feki et Marie-Hélène Tille) qui font leur entrée dans ce conseil. La parité est presque atteinte et il est réjouissant de le souligner.

Cette nouvelle équipe est complétée par l'arrivée de Messieurs Gabriel Nussbaumer et Jacques Vultier qui, forts d'une précédente expérience dans un exécutif, ont décidé de relever ce nouveau défi avec plein d'enthousiasme et de motivation.

Durant cette législature, de gros chantiers devront encore être entrepris et devront être réalisés dans des délais raisonnables. En effet, il est important que la commune continue d'améliorer ses infrastructures pour faire face aux défis de demain et garantir ainsi un développement du village harmonieux et judicieux.

Cette première assemblée de la nouvelle législature sera aussi l'occasion de vous présenter les dernières modifications de notre plan d'aménagement local (PAL).

En effet, après de longues années de labeur, ce très complexe dossier doit être présenté à la population avant qu'il soit mis à l'enquête.

Je me réjouis aussi de vous rencontrer à l'occasion du marché villageois du 2 juillet prochain. Une trentaine d'exposants vous proposeront des produits du terroir et de l'artisanat dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ce sera une belle occasion de rencontres et d'échanges pour tous les villageois.

L'animation du village doit être l'affaire de tous et c'est dans cet esprit que j'adresse mes remerciements ainsi que ma reconnaissance à la société La Pétanque cottensoise qui organisera la fête nationale pour la deuxième année consécutive.

Enfin, vous remarquerez également que votre info communale a fait un brin de toilette pour cette nouvelle législature. J'espère que vous lui réserverez un accueil enthousiaste et intéressé.

Je vous souhaite une agréable lecture ainsi qu'un bel été haut en couleurs et rempli de gaieté!

Nicolas Chardonnens, syndic

Infos pratiques

Cartes journalières CFF

Nous rappelons que la commune de Cottens tient à disposition:

deux cartes journalières «Flexicard» 2^e classe

qui peuvent être utilisées sans limite pour le prix de Fr. 38.- par jour et par carte pour la population de Cottens.

Les enfants de 6 à 16 ans, pour autant qu'ils soient accompagnés de l'un ou l'autre des parents, voyagent gratuitement. Une légitimation de famille (disponible auprès des CFF) doit simplement être présentée au contrôle. Les personnes désireuses de voyager en première classe peuvent obtenir au guichet de la gare un sur-classement général.

Les déplacements sur le réseau suisse desservi par les CFF et la plupart des chemins de fer privés, des cars postaux, des sociétés de navigation et des entreprises de tram et de bus sont compris dans l'abonnement.

Pour disposer de ces cartes journalières, il vous suffit de les réserver par téléphone à l'administration communale (026 477 93 00) ou par courriel (admin@cottens-fr.ch). Les cartes devront être retirées et payées deux jours ouvrables suivant leur réservation. Ces abonnements ne seront ni repris ni remboursés.

Nous souhaitons que vous profitiez au maximum de ces cartes pour vos voyages ou excursions dans toute la Suisse.

Toutes les infos, règlements, renseignements sur les services communaux, cartes CFF, téléchargement de documents officiels, etc. sont à votre disposition sur:

www.cottens-fr.ch

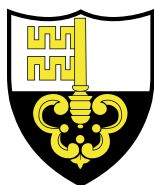
Service de baby-sitter

Onze jeunes de la commune ont suivi la formation de baby-sitting auprès de la Croix-Rouge fribourgeoise et sont disposées à assurer ce service:

Céline Roch	Tél. 079 901 64 12
Chloé Magnin	Tél. 079 131 90 91
Coralie Castella	Tél. 026 477 32 10
Marie Yerly	Tél. 079 196 87 48
Lucie Bays	Tél. 026 477 10 14
Nadia Magnin	Tél. 026 477 17 20
Sylvie Magnin	Tél. 026 477 17 20
Delphine D'Amato	Tél. 079 196 52 34
Daphnée D'Amato	Tél. 079 196 55 89
Mathias Fragnière	Tél. 079 920 94 31
Lydia Fragnière	Tél. 076 278 60 09

Merci de les contacter en-dehors des heures d'école.

Tractanta



Commune de Cottens

www.cottens-fr.ch

Assemblée communale du 28 juin 2016 à 20h., à la salle paroissiale

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 12 avril 2016** (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 RELCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration / Assemblées communales)
- 2. Décision relative au mode de convocation des assemblées communales pour la législature 2016-2021** (LCo – art. 12 al. 1bis)
- 3. Octroi au Conseil communal d'une délégation de compétence financière jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.-- pour la législature 2016-2021** (LCo – art. 10 al. 2)
- 4. Election de la commission financière pour la législature 2016-2021**
(LCo – art. 10 al. 1 let. o et art. 96)
- 5. Election de la commission d'aménagement pour la législature 2016-2021**
(LATeC art. 36)
- 6. Election de la commission des naturalisations pour la législature 2016-2021**
(LDCF – art. 34 al. 1)
- 7. Présentation des modifications du plan d'aménagement local avant mise à l'enquête publique**
- 8. Divers**

Le Conseil communal

infos utiles

Administration communale

Secrétariat communal, caisse communale et agence AVS	026 477 93 00	Ecoles	
Fax	026 477 93 01	Ancien bâtiment	026 477 93 02
E-mail	admin@cottens-fr.ch	Nouveau bâtiment	026 477 93 08
Site	www.cottens-fr.ch	Gendarmerie cantonale, Prez-vers-Noréaz	026 305 87 55
Edilité	026 477 93 03	Bibliothèque Régionale d'Avry (BRA)	026 470 21 42

Heures d'ouverture

Lundi	de 17 h. à 19 h.
Mardi	de 9 h. 30 à 11 h. 30
Mercredi	de 9 h. 30 à 11 h. 30
Jeudi	de 14 h. à 18 h.

En dehors des heures d'ouverture, veuillez prendre rendez-vous au 026 477 93 00.

Ludothèque des Schtroumpf	079 488 10 76
Service des repas à domicile	026 477 93 00
Service social de Sarine Ouest	026 477 16 88
Accueil extrascolaire Cottens (AES)	077 447 58 88
FEU	118
Ambulance	144

Arrivée dans la commune - dépôt des papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont **l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les quatorze jours suivant leur arrivée** et d'y déposer un acte d'origine ou un document équivalent pour les personnes de nationalité suisse; une copie du permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, une **attestation d'affiliation à une caisse maladie** reconnue doit être fournie à l'administration communale. L'administration doit être également en possession d'une **attestation de l'assurance ménage et du numéro AVS de ses habitants**.

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas:

- de mariage
- de divorce
- de décès du conjoint
- à la majorité

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

L'administration communale

Développement des objets du tractanda

2. Décision relative au mode de convocation des assemblées communales pour la période 2016-2021 (art. 12 al. 1bis de la LCo)

L'art. 12 al. 1^{bis} de la loi sur les communes prévoit que «L'Assemblée communale décide, lors de la première séance de la législature, le mode de convocation des assemblées communales (convocation individuelle ou circulaire tous ménages). Ce mode de convocation vaut pour la durée de la législature. A défaut de décision, le mode de convocation est la convocation individuelle.»

Le Conseil communal propose de reconduire le mode de convocation en application lors de la dernière législature: soit le mode «circulaire tous ménages», c'est-à-dire par le biais du bulletin «Informations communales». Il s'agit d'une économie de temps et d'argent.

3. Octroi au Conseil communal d'une délégation de compétence pour les opérations financières jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.– pour la législature 2016-2021 (LCo – art. 10 al. 2)

L'al. 2 de l'art. 10 de la loi sur les communes donne la possibilité aux assemblées communales de déléguer sa compétence au conseil communal pour procéder à diverses opérations, notamment:

- décider de l'achat, de la vente, de l'échange, de la donation ou du partage d'immeubles, de la constitution de droits réels limités et de toute autre opération permettant d'atteindre un but analogue à celui d'une acquisition d'immeubles;
- décider de cautionnements et de sûretés analogues, à l'exception des garanties fournies à titre d'assistance;
- décider des prêts et participations qui ne répondent pas aux conditions usuelles de sécurité et de rendement;
- décider de l'acceptation d'une donation avec charge ou d'un leg avec charge.

Cette compétence est demandée pour des petites opérations (lettres g à j de l'article mentionné ci-dessus), jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.–.

4. Election de la commission financière pour la période 2016-2021

(art. 10 al. 1 let. o), art. 96, 97 et 97^{bis} LCo)

La loi sur les communes précise:

Art. 10 al. 1: L'Assemblée communale a les attributions suivantes:

lettre o) elle élit les membres de la commission financière ainsi que les membres d'autres commissions prévues par la loi et relevant de sa compétence.

Art. 96: ¹ L'Assemblée communale ou le Conseil général ont une commission financière, composée d'au moins trois membres.

² Les membres de la commission sont élus pour la législature respectivement parmi les citoyens actifs de la commune ou parmi les membres du Conseil général. Ne sont pas éligibles les membres du Conseil communal et les membres du personnel communal.

³ La commission désigne son président et un secrétaire. Pour le reste, elle s'organise librement.

Art. 97: ¹ La commission a les attributions suivantes:

- a) elle examine le budget;
- a^{bis}) elle donne son préavis sur le plan financier et ses mises à jour;
- b) elle examine les propositions de dépenses qui doivent, en vertu de l'article 89 al. 2, faire l'objet d'une décision spéciale de l'Assemblée communale ou du Conseil général;
- c) elle émet une proposition de désignation de l'organe de révision à l'intention du Conseil général ou de l'Assemblée communale;
- c^{bis}) elle prend position sur le rapport de l'organe de révision à l'intention de l'Assemblée communale ou du Conseil général;
- d) elle examine les propositions de modification du taux des impôts.

² Dans les cas prévus à l'alinéa 1, la commission fait rapport à l'Assemblée communale ou au Conseil général et lui donne son préavis sous l'angle de l'engagement financier. Le rapport et les préavis de la commission financière sont communiqués au Conseil communal au moins trois jours respectivement avant l'Assemblée communale ou avant la séance du Conseil général.

³ ...

⁴ ...

⁵ L'Assemblée communale ou le Conseil général peut charger la commission de faire valoir, moyennant l'autorisation du préfet, des prétentions en responsabilité contre les membres du Conseil communal.

Art. 97^{bis}: Le Conseil communal fournit à la commission financière, vingt jours au moins avant la séance de l'Assemblée communale ou du Conseil général, les documents relatifs aux affaires énumérées à l'article 97 al. 1 et lui donne les renseignements nécessaires à l'exercice de ses attributions.

Les différents candidats seront proposés lors de l'Assemblée communale du 28 juin prochain.

5. Election de la commission d'aménagement pour la période 2016-2021 (art. 36 al. 2 LATeC)

La loi sur l'aménagement du territoire et constructions précise:

Art. 36 al. 2: Le Conseil communal constitue une commission d'aménagement permanente qui l'appuie dans l'élaboration du plan d'aménagement local et l'application de celui-ci. La commission est composée d'au moins cinq membres, dont la majorité est désignée par l'Assemblée communale ou par le Conseil général.

Les différents candidats seront proposés lors de l'Assemblée communale du 28 juin prochain.

6. Election de la commission des naturalisations pour la législature 2011-2016 (LDCF – art. 34 al. 1)

Conformément à l'art. 34 LDCF, la commune doit instituer une commission des naturalisations. Cette commission est constituée de 5 personnes.

Les tâches de cette commission sont notamment d'entendre chaque requérant afin de s'assurer que les conditions d'intégration prévues par la loi sont remplies et de rendre un préavis à l'intention du Conseil communal.

Les différents candidats seront proposés lors de l'Assemblée communale du 28 juin prochain.

7. Présentation des modifications du plan d'aménagement local avant mise à l'enquête publique

Le plan d'aménagement local (PAL) est une obligation légale pour chaque commune. Il représente aussi bien l'aménagement communal qu'une vision à long terme du futur de la commune.

La mise à l'enquête du nouveau PAL de la commune de Cottens approche à grands pas. En effet ce projet de longue haleine aura duré pratiquement dix ans. C'est une procédure longue et compliquée qui fait intervenir nombre d'acteurs cantonaux donnant parfois l'impression d'assister à un dialogue de sourds: les intérêts communaux et cantonaux n'étant pas forcément les mêmes. Le fait étant que le dernier préavis cantonal nous indique que nous tenons actuellement le bon bout. Les dernières modifications vont maintenant être apportées, comme requises par les divers départements cantonaux.

Lors de la prochaine assemblée communale, les dernières modifications du PAL vous seront présentées, les lignes directrices globales l'ayant déjà été lors d'une séance le 1^{er} septembre 2011. Ces modifications contiennent notamment un toilettage global de notre règlement communal d'urbanisme (RCU), une augmentation de l'indice d'occupation au sol (IOS) dans l'optique de la densification des constructions, comme recommandé par le canton, ainsi que certains changements de zones dans le plan d'aménagement de zone (PAZ) comme par exemple derrière l'église ou encore sur les terrains en face de l'ancien magasin Denner. Ces changements de zones s'opérant pour des raisons évidentes de logique. Monsieur Patrice Bulliard, urbaniste en charge du PAL pour notre commune, sera présent et pourra répondre aux questions suscitées par cette thématique.

EP: AMADEUS 1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX

ElectronicPartner

TV, HiFi, Multimédia, Professional Electronics



Avry-Bourg 19/15
1754 Avry-sur-Matran

Tél. 026 470 24 20
Fax 026 470 24 28

avry@amadeus-ag.ch
www.amadeus-ag.ch



Pour des installations parfaites !



www.dupli.ch

duplirex
VOS PAPETERIES

© www.raa.ch

1630 BULLE

Grand-Rue 20
Tél. 026 912 11 66
Fax 026 912 21 63
bulle@dupli.ch

1762 GIVISIEZ

Rte André-Piller 2
Tél. 026 460 20 30
Fax 026 460 20 31
givisiez@dupli.ch

3280 MURTEN

Bahnhofstrasse 8
Tél. 026 670 10 70
Fax 026 670 31 77
murten@dupli.ch

3186 DUEDINGEN

Hauptstrasse 17
Tél. 026 493 33 55
Fax 026 493 37 22
duedingen@dupli.ch

Conseil communal 2016-2021

	Nicolas Chardonens Syndic	Administration, personnel, communication, information, animation, culture, sports et loisirs, sociétés Mobile 079 885 51 70 n.chardonens@cottens-fr.ch
	Gabriel Nussbaumer Vice-syndic	Bâtiments communaux, évacuation et traitement des déchets, énergie, environnement Mobile 079 348 19 36 g.nussbaumer@cottens-fr.ch
	Marianne Clerc Conseillère communale	Enseignement obligatoire, formation, AES, petite enfance, bibliothèque Mobile 079 685 42 23 m.clerc@cottens-fr.ch
	Miriam Hess Feki Conseillère communale	Finances et impôts, santé et affaires sociales, service du feu, intégration, naturalisation Mobile 076 379 59 84 m.hessfeki@cottens-fr.ch
	Sébastien Roch Conseiller communal	Eaux usées, PGEE, eau potable, cimetière, sécurité et protection de la population Mobile 079 503 43 77 s.roch@cottens-fr.ch
	Marie-Hélène Tille Conseillère communale	Voirie, routes communales, chemins pédestres et forêts Mobile 078 807 81 60 mh.tille@cottens-fr.ch
	Jacques Vultier Conseiller communal	Aménagement du territoire, constructions, cadastre et mensuration, terres communales Mobile 079 818 57 96 j.vultier@cottens-fr.ch



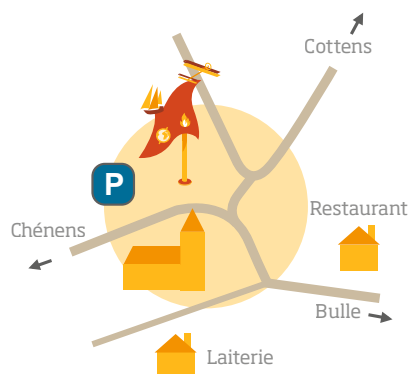
AUX-4-ÉLÉMENTS

Chambres d'hôtes

Lucien et Dominique
Haller Sobritz

Route de Chénens 2
1742 Autigny
026 477 07 26
079 308 27 29

www.aux-4-elements.ch
accueil@aux-4-elements.ch



Rachel Daugherty - Rue du Centre 98 - 1741 Cottens
079 / 546.75.13

Installations
Clerc
s.à.r.l.
SANITAIRE
CHAUFFAGE
VENTILATION



Emmanuel Clerc

Rte du Centre 11
1741 Cottens

Natel 079 204 18 75
contact@installationsclerc.ch

Tél. 026 477 34 14
Fax 026 477 34 16

Les infos des dicastères

Sortie des aînés 2016

Le vendredi 20 mai, 67 personnes ont pris part à la course des aînés de Cottens. Cette année, la chance nous a souri car le soleil resplendissait et ne nous a pas quitté de la journée.

Dans un premier temps, trois cars d'époque nous ont conduits, par les petites routes, jusqu'à Granges-Paccot pour une visite privée des Chemins de fer du Kaeserberg. Cette visite nous raconte une très belle histoire, c'est celle d'un rêve d'enfant, d'un réseau ferroviaire imaginaire des

années 90, un vendredi d'automne aux Grisons. Le réseau et le paysage reflètent au plus près la réalité helvétique. Tous les participants ont été émerveillés par l'imagination, la volonté et la patience de son concepteur, Monsieur Marc Antiglio.

Après un délicieux repas servi au musée, nous avons pris la direction de Morat dans l'après-midi, où chacun a pu bénéficier d'un moment de temps libre et profiter ainsi du temps radieux et de la quiétude du chef-lieu lacois.



La volée 2016 devant l'entrée.

Les chemins de fer du Kaeserberg représentent: 17 années de travail, 610 m² de surface sur 3 niveaux, 2'045 m de voies, 300 locomotives, 1'650 wagons, 75'000 clous pour fixer les rails, 7 gares, 219 bâtiments, 6'500 figurines, 1'160 véhicules, 2 bateaux, 5'400 arbres, et.... tout un monde féérique à découvrir!

MOREL SÀRL

AUTOMOBILES.CH

Garage
plus

Achat - Vente
Réparations toutes marques

Spécialiste Ford

Richard Morel

Route de Lentigny 1
1741 Cottens

T 026 477 17 10

M 079 429 28 05

morel.automobiles@bluewin.ch



Bâloise
Assurances

Dominique Magnin

Expert en assurances

Dipl. fédéral en assurances et fonds de placement

Agence générale de Fribourg

Rte de la Goille 58

1741 Cottens

Tel. 079 / 687 87 71

Fax. 058 / 285 57 29

Sinistres 00800 24 800 800

dominique.magnin@baloise.ch

Votre sécurité nous tient à coeur.
www.baloise.ch

Baloise Bank SoBa

La vie à l'école

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'année scolaire n'est pas terminée, il reste aux élèves encore les épreuves de fin d'année, la promenade tant attendue, le camp vert pour les plus petits et quelques moments conviviaux à passer ensemble avant des vacances bien méritées pour tous !

La nouvelle année scolaire sera marquée par plusieurs changements au sein de l'établissement, mais aussi au niveau de sa gestion puisque le nouveau règlement d'exécution de la loi scolaire (RLS) entrera en vigueur au 1^{er} août 2016. Ce nouveau RLS transfère une grande partie des compétences de l'inspecteur au responsable d'établissement (RE).

Au sein de l'école, nous vivons un lot de départs et d'arrivées:

Mme Elisabeth Oberson nous quitte après 14 ans passés parmi nous. Nous lui souhaitons tout le meilleur pour sa retraite et qu'elle en profite pleinement...

Mmes Déborah Reichen et Lucia Loureiro Mesquita ainsi que M. Frédéric Jollien partent à la découverte d'autres horizons.

Pour compléter l'équipe plusieurs personnes ont été engagées mais nous ne dévoilerons leur identité que lorsqu'elles auront reçu leur contrat définitif de la part de la DICS.

A la Commission scolaire, M. Stéphane Noël et Mme Sylvie Kapeller seront remplacés par Mme Marianne Clerc et M. Olivier Savary.

A l'accueil extrascolaire (AES), Mme Sylvie Egger nous quitte après plus de 7 années passées au poste de responsable, elle laisse sa place à Mme Sandra Kolly.

Un grand merci aux sortants pour leur dévouement et leur disponibilité et aux nouveaux pour leur engagement.

Si l'année écoulée s'est bien passée c'est grâce à vous tous, élèves, enseignants et parents. Trouvez ici nos plus sincères remerciements.

Nous vous souhaitons un bel été.

Qualité de l'eau

	<i>Paramètre</i>	<i>Résultat</i>	<i>Unité</i>	<i>Val. Tolérance</i>	<i>Val. limite</i>
Chimie	Couleur	Incolore			Incolore
	Turbidité	0.08	UT/F	Max. 1.00	
	Conductivité	611	µS/cm		
	Dureté totale	35.3	fH		
	Ammonium	< 0.05	mg/l	Max. 0.10	
	Nitrite	< 0.05	mg/l	Max. 0.10	
	Nitrate	25	mg/l	Max. 40	
Micro-biologie	Germes aérobies mésophiles	1	UCF/ml	Max. 300	
	Escherichia coli	0	UCF/100 ml	Max. 0	
	Enterococcus spp.	0	UCF/100 ml	Max.0	



Cottens
samedi 2 juillet 2016

MARCHÉ VILLAGEOIS

**SUR LA PLACE DE L'ÉCOLE
DE 10 H À 16 H.**

En cas de mauvais temps, le marché se déroulera dans la halle de gym.

Avec plus de 30 participants

**Produits du terroir - artisanat
animaux de la ferme
restauration - ambiance musicale**

La commission d'animation

Commission d'animation

Le 2 juillet prochain, le marché villageois se déroulera sur la place rouge de l'école. Celui-ci se déroulera de 10 à 16 heures. De nombreux stands de produits gourmands locaux et de l'artisanat seront présents et vous donneront l'occasion de renouer avec l'ambiance villageoise que l'on peut rencontrer lors de ces marchés.

Animation musicale, petite restauration, tonnelle vous permettront de passer un moment convivial et chaleureux dans le village. Les plus petits ne seront pas oubliés puisque des animaux de la ferme seront également présentés. La commission d'animation vous attend nombreux à cette journée!

A la rentrée d'automne, la commission d'animation cottensoise comptera deux nouveaux membres. En effet, Mme Alexandra Schlapp et M. Marc-Antoine Sauthier remplaceront Mmes Kathya Currat, Isabelle Noël et M. Patrick Folly.

Un grand bravo et merci...

... à la **société La Pétanque Cottensoise** qui organisera pour la deuxième année consécutive la Fête nationale qui aura lieu le 31 juillet 2016. La journée débutera par le désormais traditionnel tournoi de pétanque et se poursuivra en soirée avec diverses animations.

... à **Mademoiselle Caroline Rossier** qui a brillamment obtenu la médaille d'or lors des Olympiades suisses de physique à Zürich. Elle participera ainsi à la finale des championnats du monde.

Construction

La grande levée de boucliers (pétition de plus de 370 signataires) contre l'implantation d'une nouvelle antenne à la route du Centre a connu un heureux dénouement.

En effet, l'opérateur a retiré sa demande de permis de construire sans en évoquer les raisons.

Cette bonne nouvelle constitue un soulagement pour toute la population. Cependant, il convient de rester attentifs à l'avenir car, comme la demande est toujours croissante, il n'est pas impossible d'être à nouveau confrontés à un tel projet.

L'agenda local

Juin 2016		
Sa	11	Loto Choeur mixte
Di	26	Pique-nique Gym
Juillet 2016		
Sa	2	Marché villageois Animation
Di	3	Pique-nique FC Cottens
Di	3	Course de jour AMCC
Di	31	Fête nationale, Pétanque
Août 2016		
Ve	12	Tournoi Senior FC Cottens
Me	24	Assemblée Choeur mixte
Sa	27	Loto Fanfare les Martinets
Septembre 2016		
Sa	3	Loto Choeur mixte
Ve	9	Assemblée Fanfare les Martinets
Sa	10	Loto FC Cottens Senior
Sa	17	Loto Amicale pompiers
Di	18	Va et découvre ton pays AMCC
Sa	24	Loto Samaritains
Me	28	Assemblée Gym Cottens
Octobre 2016		
Sa	1	Loto FC Cottens
Sa	8	Loto Tireurs sportifs
Sa	15	Loto Jeunesse
Di	23	Montage décors Théâtre
Ma	25	Pré-générale Théâtre
Me	26	Don du sang Samaritains
Ve	28	Assemblée AMCC
Novembre 2016		
Me	2	Générale Théâtre
Sa	5	Vente de vins FC Cottens
Sa	5	Représentation Théâtre
Di	6	Représentation Théâtre
Ve	11	Représentation Théâtre
Sa	12	Représentation Théâtre
Di	13	Représentation Théâtre
Ve	18	Représentation Théâtre
Sa	19	Représentation Théâtre
Sa	19	Fondue Ste-Cécile Choeur mixte
Di	20	Représentation Théâtre
Ve	25	Représentation Théâtre
Sa	26	Représentation Théâtre
Di	27	Démontage Théâtre
Ma	29	Nettoyage Théâtre
Décembre 2016		
Ve	2	St-Nicolas Jeunesse
Sa	3	Loto Fanfare les Martinets
Je	8	Marché de Noël Commission scolaire
Sa	10	Loto Club des lutteurs
Di	11	Noël des aînés, Paroisse



celsius
groupe 

NOTRE CHALEUR, VOTRE CONFORT

*Réseau d'énergies renouvelables
Chauffage à distance*

*Gaz naturel
Biogaz
Mobilité*

Les marcheurs du jeudi



Programme des sorties 2016

- Toutes les personnes libres le jeudi peuvent se joindre au groupe.
- Aucune inscription n'est nécessaire, il faut simplement être présent au lieu de rendez-vous à l'heure fixée par le programme ci-dessous.
- Le programme peut être consulté sur le site www.cottens-fr.ch, au pilier public et au Denner-Satellite.

Jour	Date	Rendez-vous	Lieu	Durée	Heure départ	Heure retour
Jeudi	23.06.2016	Ancien Café	Prez-v-Siviriez - Les Ecasseys - Bouloz - Invau et retour	2.30-3.00 h	8.30	12.00
Jeudi	30.06.2016	Ancien Café	Cormerod - Chandossel - Villarepos	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Jeudi	07.07.2016	Ancien Café	Treyvaux	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Jeudi	14.07.2016	Ancien Café	Tinterin - St-Ours - Rechthalten et retour avec pique-nique	3.00-3.30 h	8.30	journée
Jeudi	21.07.2016	Ancien Café	Massonnens - Le Châtelard - retour	2.00-2.15 h	8.30	12.00
Jeudi	28.07.2016	Ancien Café	Grangeneuve - Chesalles- Châtillon - retour	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Jeudi	04.08.2016	Ancien Café	Bulle, Sentier des pauvres (Part-Dieu)	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Jeudi	11.08.2016	Ancien Café	Semsaies - Le Niremunt- retour avec pique-nique	3.00-3.30 h	8.30	journée
Jeudi	18.08.2016	Ancien Café	Circuit autour de Bonnefontaine	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Jeudi	25.08.2016	Ancien Café	Circuit de Cugy / Broye	2.30-3.00 h	8.30	12.00
Jeudi	01.09.2016	Ancien Café	Vuiternens-en-Ogoz (Chappelle de la Salette) circuit Sud du Gibloux	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Jeudi	08.09.2016	Ancien Café	Albeuve - Les Sciernes d'Albeuve - Lessoc - retour avec pique-nique	3.30-4.00 h	8.30	journée
Jeudi	15.09.2016	Ancien Café	Corbières - Villarvolard - retour	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Jeudi	22.09.2016	Ancien Café	Schiffenen - Kleinbödingen - retour	1.30-2.00 h	8.30	12.00
Jeudi	29.09.2016	Ancien Café	Avenches - Domdidier - Oleyres - retour	2.30-3.00 h	8.30	12.00
Jeudi	06.10.2016	Ancien Café	Posat - Ecuwillens - Farvagny - retour	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Jeudi	13.10.2016	Ancien Café	Aiguilles de Baulmes (circuit) Visite d'une cave et pique-nique	3.30-4.00 h	8.30	journée
Jeudi	20.10.2016	Ancien Café	Villarzel / VD - Marnand - retour	2.00-2.15 h	8.30	12.00
Jeudi	27.10.2016	Ancien Café	Ecublens - Auboranges - Eschiens - retour	2.00-2.30 h	8.30	12.00
Jeudi	03.11.2016	Ancien Café	Rueyres-St-Laurent - Vuisternens-en-Ogoz - retour	2.00-2.15 h	8.30	12.00
Jeudi	10.11.2016	Ancien Café	Vuissens - Prévondavaux - Denezy - retour avec pique-nique	3.00-3.30 h	8.30	journée
Jeudi	17.11.2016	Ancien Café	Broc - Gruyères - retour	2.00-2.15 h	8.30	12.00



INTÉRESSÉ PAR L'ATHLÉTISME ?

Chers parents,

Votre enfant est né entre 2002 et 2010 et serait intéressé par l'athlétisme ? A partir de la nouvelle année scolaire, la société *Cottens Athlètes* a le plaisir de lui proposer les entraînements adéquats à son âge.

C'est avec enthousiasme et dans un climat amical qu'on lui apprend les différentes disciplines de base (lancer de balle ou du poids, saut en longueur/hauteur, sprints et endurance).

Les entrainements se font :

le lundi soir de 18.45-20.00h pour les enfants des années 2002-2006

le jeudi soir de 18.45-20.00h pour les enfants des années 2007-2010

(Modifications réservées. Places limitées et inscriptions prises par ordre d'entée)

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à contacter :

Christoph Elsener

Rte de Belmont 89

1741 Cottens

026/411 66 33

079/565 66 33

La Pétanque Cottensoise organise

la Fête Nationale

le samedi 31 juillet 2016 au Grand-Bois

***Tournoi de pétanque - feux d'artifices -
discours - animation musicale***

Invitation à toutes et à tous

Les sociétés du village

Amicale des Sapeurs pompiers	Dominique Magnin Rte de la Goille 58, 1741 Cottens	079 687 87 71
Association Combronde-Cottens	Gérald Faoro Rte des Brévires 62, 1741 Cottens	026 477 18 89
Auto Moto Club Cottens	Claude Magnin Route de la Verna 5, 1741 Cottens	026 477 21 92
Choeur-Mixte Alouettes de Notre-Dame	Robert Nicolet Imp. du Bimont 11, 1741 Cottens	026 477 14 77
Club des Lutteurs	Yvan Fischer Route de l'Eglise 61, 1690 Villaz-St-Pierre	078 695 71 13
Cottens Athlètes	Christoph Elsener Route de Belmont 89, 1741 Cottens	079 565 66 33
Fanfare Les Martinets	Christel Piller Rte de la Côte 12, 1741 Cottens	076 588 35 07
FC Cottens (actifs et juniors)	Frédéric Bays Rte d'Onnens 2, 1741 Cottens	026 477 10 14
FC Cottens (seniors)	Emmanuel Clerc Rte du Centre 11, 1741 Cottens	026 477 34 14
Gym de Cottens	Sylvie Kapeller Route du Rossi 51, 1741 Cottens	026 477 35 31
La Pétanque Cottensoise	Martial Magnin Imp. du Bimont 3, 1741 Cottens	026 477 10 81
Samaritains de Neyruz et environs	Fabienne Chappuis Imp. de la Montagne 11, 1753 Matran	026 401 16 21
Société de Jeunesse	Sylvain Nicolet Fin de Devant 31, 1741 Cottens	079 353 29 95
Société Théâtrale La Clef des Champs	Vincent Bouquet Rte de Belmont 43, 1741 Cottens	079 408 76 34
Tireurs sportifs (petit calibre)	Martin Maag Rte du Briez 193, 1628 Vuadens	026 927 35 85
Union des sociétés locales (USL)	Patrice Rossier Rte de la Côte 2, 1741 Cottens	026 477 22 32

Echéancier des impôts et taxes

- ▣ = Échéance mensuelle d'impôts
- = Acompte volontaire à calculer par vos soins et versement si nécessaire
- ◆ = Facture de solde d'impôts à recevoir et/ou à payer durant la période mentionnée
- ❖ = Période de facturation
- * = Échéance de la facture

CANTON	Mois											
Désignation	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Acomptes année courante					▣	▣	▣	▣	▣	▣	▣	▣
Acompte année précédente	▣											
Acompte volontaire *				○								
Facture solde d'impôts					◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
Impôt fédéral direct			▣									

* Selon le revenu / fortune imposable de la déclaration d'impôt remplie en début d'année. Les acomptes insuffisants ou excédentaires seront soumis à un intérêt compensatoire ou rémunérateur calculé dès le 30 avril.

COMMUNE	Mois											
Désignation	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<u>Impôts communaux</u>												
Acomptes année courante							▣	▣	▣	▣	▣	▣
Acomptes année précédente	▣	▣	▣									
Acompte volontaire *					○							
Facture solde d'impôts					◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
<u>Autres taxes</u>												
Contribution immobilière									❖	*		
Taxe déchets											❖	*
Taxe non-pompier											❖	*
Eau / Epuration				❖	*					❖	*	

* Selon le revenu / fortune imposable de la déclaration d'impôt remplie en début d'année. Les acomptes insuffisants ou excédentaires seront soumis à un intérêt compensatoire ou rémunérateur calculé dès le 31 mai.

Pour un été réussi, une brochette party de chez Yerly !



Chaque invité compose sa propre brochette et va la griller lui-même sur nos grills à charbon mis à disposition ! Sympas, conviviales et originales, nos brochettes party feront l'unanimité !

Détails (infos, prix) sur notre site :

www.boucherieyerly.ch

Rubrique traiteur !



**LES
BOUCHERIES
yerly.ch**

Cottens **Rossens**
026 477 00 95 026 411 03 18

✂.....

Découpez ce bon et faites-le valoir sur votre prochaine commande de brochettes party !

-1 frs par personne

(Minimum 10 personnes)

Offre valable jusqu'au samedi 16 juillet !

Artisan par plaisir, Artisan pour votre plaisir !

**LES
BOUCHERIES
yerly.ch**
Cottens **Rossens**
026 477 00 95 026 411 03 18

La BCF, proche de vous!



HEURES D'OUVERTURE:

Lundi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Mardi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Mercredi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Jeudi	08h30 - 12h00	13h30 - 18h00
Vendredi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h00

www.bcf.ch



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert